



Blanchisserie Midi-Pyrénées

Pamiers, le 06/11/2018

Vos Correspondants:

Marie-Pierre SIBER

Tél : 05 34 01 34 84

Mail : direction.bmp@orange.fr

Laurent BOTTERO

Tél: 05 49 68 24 48- Port: 06 19 40 03 37

Mail : l.bottero@anett.fr

A l'attention de Monsieur le Maire

Mairie de Pamiers
1 Place du Mercadal
09 101 PAMIERES

Lettre recommandée avec A.R. 1A 144 610 0001 1

Objet : Demande d'avis en cas de cessation totale d'activités de la Blanchisserie Midi-Pyrénées – 9 rue Jean Rostand à Pamiers (09).

Monsieur le Maire,

En tant que maire de la commune de Pamiers, nous sollicitons votre avis sur l'état dans lequel devra être remis notre site localisé au sis 9 rue Jean Rostand à Pamiers (09) et sur lequel nous exploitons notre activité de blanchisserie, dans le cas de l'arrêt définitif de nos installations conformément à l'article R512-46-4 du code de l'environnement.

Notre activité de blanchisserie est soumise à la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) et fait l'objet actuellement d'une régularisation administrative avec le dépôt d'un dossier de demande d'enregistrement sous la rubrique ICPE n°2340.

Selon l'article R512-46-4 du code de l'environnement, à chaque exemplaire de la demande d'enregistrement doivent être jointes les pièces suivantes : [..]

5° « Dans le cas d'une installation à implanter sur un site nouveau, la proposition du demandeur sur le type d'usage futur du site lorsque l'installation sera mise à l'arrêt définitif, accompagné de l'avis du propriétaire, lorsqu'il n'est pas le demandeur, ainsi que celui du maire ou du président de l'établissement public de coopération intercommunale compétent en matière d'urbanisme. Ces avis sont réputés émis si les personnes consultées ne se sont pas prononcées dans un délai de quarante-cinq jours suivant leur saisine par le demandeur. » .

Aussi, votre avis doit être joint à notre dossier de demande d'enregistrement.

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-après le paragraphe inclus dans le dossier de demande d'enregistrement concernant la remise en état du site dans le cas d'un arrêt définitif de notre installation.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.


Mme Marie-Pierre SIBER
Directrice du site Blanchisserie Midi-Pyrénées
09100 PAMIERES
Tél. 05 34 01 34 84 - Fax 05 34 01 34 88
Capital 60 000 € - RCS 434 531 992 APE 9601A

Pièce 6 – Proposition de remise en état en cas de cessation totale d'activités

Le site sera remis en état pour un usage industriel.

En cas de cessation définitive d'activités du site, la BLANCHISSERIE MIDI-PYRENEES se conformera à l'article R.512-46-25 et suivants du code de l'environnement :

- La notification de l'arrêt définitif sera adressée au préfet trois mois avant celui-ci ;
- Cette notification indiquera les mesures prises ou prévues pour assurer, dès l'arrêt de l'exploitation, la mise en sécurité du site, et notamment :
 - l'évacuation des produits dangereux et, pour les installations autres que les installations de stockage de déchets, la gestion des déchets présents sur le site ;
 - des interdictions ou limitations d'accès au site ;
 - la suppression des risques d'incendie et d'explosion ;
 - la surveillance des effets de l'installation sur son environnement.
- L'installation sera placée dans un état tel qu'il ne puisse porter atteinte aux intérêts mentionnés à l'article L. 511-1 et qu'il permette un usage futur du site déterminé selon les dispositions des articles R. 512-46-26 et R. 512-46-27.

Au moment de la notification, l'exploitant transmettra également au préfet, au propriétaire (si différent de l'exploitant à la date de la cessation) et au maire (ou au président de l'établissement public de coopération intercommunale compétent en matière d'urbanisme) les plans du site et les études et rapports communiqués à l'administration sur la situation environnementale et sur les usages successifs du site, ainsi que ses propositions sur le type d'usage futur du site qu'il envisage de considérer.

Avant son départ, l'exploitant vise d'ores-et-déjà à :

- neutraliser les installations pouvant être sources de risques pour les personnes et l'environnement ;
- enlever dans les règles de l'art toutes les installations techniques à risques, sauf si le propriétaire du site ou l'exploitant suivant s'en porte acquéreur ;
- procéder à l'enlèvement et l'élimination de tous ses déchets en respectant le principe de tri sélectif et de revalorisation ;
- procéder à l'enlèvement des tous les produits dangereux ;
- vidanger la station de traitement des effluents ;
- assurer la coupure de l'ensemble des utilisées (électricité, etc.) ;
- assurer la fermeture et la limitation des accès.

En cas de besoin, la surveillance des effets de l'installation sur son environnement sera assurée.

Le dossier de notification ainsi que le dossier de récolement de remise en état du site seront transmis au futur propriétaire en cas de transaction immobilière à l'issue de la cessation définitive d'activité de la BLANCHISSERIE MIDI-PYRENEES.

Destinataire

Pour le MAIRE
Mairie de Baniens
1, place Mercadal
09103 BANIIENS

Les avantages du service suivi :
Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.
3 modes d'accès direct à l'information de distribution :
■ Par SMS : Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 620 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS).
■ Sur Internet : www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion).
■ Par téléphone :
- Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) :
du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.
- Pour les professionnels, composer le 3634 (0,34 € TTC/mn à partir d'un téléphone fixe) :
du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.

09100 BANIIENS 09103
Date : 08/11/18
Prix : 5,20 €
CRBT :
Niveau de garantie : 16 € 153 € 458 €



LA POSTE

Numéro de l'envoi : 1A 144 610 0001 1

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

Expéditeur

BLANCHISSERIE MIM DUPENÉES
21 du Lac. 9 rue J. BOLLAND
BP 40099
09103 BANIIENS CEDEX

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.
Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de Poste.
Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de Poste ou sur le site www.laposte.fr.
Pensez également à la Lettre recommandée en ligne, consultez www.laposte.fr/boutiqueducourrier



PREUVE DE DÉPÔT
À CONSERVER PAR LE CLIENT

En provenance de :

~~Pour le MAIRE
Mairie de Baniens
1, place Mercadal
09103 BANIIENS~~

Présenté / Avisé le : 08/11/18
Distribué le :
Je soussigné déclare être
 Le destinataire
 Le mandataire
 CNI/Permis de conduire
 Autre :

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée préalablement.



LA POSTE

RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION
Numéro de l'AR : AR 1A 144 610 0001 1



LA POSTE 39002A 09-11-18 FRANCE FRAB



BLANCHISSERIE MIM DUPENÉES
21 du Lac. 9 rue J. BOLLAND
BP 40099
09103 BANIIENS CEDEX

